



**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS  
DES SOCIÉTAIRES  
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

Rouen, février 2022,

Cher(e) sociétaire,

Vous participez aux décisions de vos mutuelles et, cette année, c'est à votre tour de désigner les délégués des sociétaires qui vous représenteront pendant 3 ans aux Assemblées Générales.

Assureur mutualiste, la **Matmut** ne rémunère ni actionnaire, ni intermédiaire et peut ainsi privilégier exclusivement l'intérêt collectif de ses sociétaires.

En participant à ces élections, vous démontrez qu'il est possible d'entreprendre autrement.

Vous trouverez ci-joint la présentation des candidats et leur profession de foi.

C'est aujourd'hui que vous décidez pour l'avenir de vos mutuelles en votant :

- sur internet avec votre code d'accès et votre mot de passe mentionnés ci-dessous,
- par correspondance avec le bulletin pré-affranchi.

Pour chaque vote, la **Matmut** effectuera un don de 1 € à la Fondation **Matmut** Paul Bennetot, dédiée à la recherche médicale.

**Christophe Bourret,**  
Président du Conseil d'Administration  
de **Matmut**

**Nicolas Gomart,**  
Président des Conseils d'Administration  
de **Matmut Mutualité** et **Matmut Mutualité Livre III**

**Pour voter par internet, rendez-vous sur [elections.matmut.fr](https://elections.matmut.fr)**

EN QUELQUES CLICS, C'EST SIMPLE ET SÉCURISÉ

Date limite de vote  
par internet ou  
de réception  
des bulletins :  
**31 mars 2022**

**Aucune mention  
manuscrite ne  
doit être ajoutée  
sur ce bulletin**

Retrouvez toutes les modalités  
de vote papier au verso

## BULLETIN DE VOTE

### COMMENT VOTER ?

Bon



Mauvais



JE VOTE POUR LA LISTE

JE M'ABSTIENS

